



Les domaines d'intervention, les cibles et les acteurs...

5. PRÉPARATION DU CHANTIER

- Implantation du chantier – Signalisation, autorisation...
 - * Souvent un élément important de l'insertion du chantier dans le paysage urbain.



- Voiries Réseaux Divers
 - * Générateur de perturbations sur un plan trafic, même ponctuellement.
- Énergies
 - * Choix du ou des types, mais aussi du fournisseur (par exemple, utilisation du réseau existant d'air comprimé plutôt que l'apport de compresseurs qui génèrent du bruit et des pollutions liées aux consommations).
- Circulations, signalisation
 - * Étude spécifique liée aux contraintes de la localisation du chantier.





Le bilan environnemental du projet...

7. BILAN ENVIRONNEMENTAL

L'objectif est ici de faire une synthèse afin de savoir si les actions menées ont été efficaces mais également pour les futurs chantiers, comme on doit le faire au niveau budgétaire.

- Les riverains
- Désinstallation
 - * La phase repliement peut être génératrice de nuisances (par exemple, le démontage d'une grue à tour).
- Statistiques
 - * Analyse des investissements (actions) par rapport aux prévisions, ratios.
- Analyse du cheminement de l'information
- Analyse financière
 - * Plus-value, surcoûts, économies...
- Demande de certification
- Du chantier vers une démarche entreprise
 - * Audit – Formation des cadres – Définir des outils. Élaboration d'une Charte interne.
- Synthèse pour un autre chantier
 - * Trame – « pré-charte » - Quelles démarches ?...
- Contact « visuel »
 - * Avant/après : constitution d'une plaquette, par exemple.
- Analyse des aspects techniques
 - * Mise en évidence des difficultés techniques de mise en œuvre de certaines idées et leurs applications sur le chantier. Fiabilité des systèmes.
- Aspect ressources humaines
 - * Encadrement (présence).
- Amélioration des qualités de travail
- Compatibilité des mesures prises avec la réglementation
- Sous-traitants et fournisseurs
 - * Conformité aux différentes demandes.
- Les non-conformités
- Propositions pour une nouvelle réglementation, à l'échelle européenne
- Particularités des chantiers de démolition
 - * Il y aura lieu de vérifier si les processus mis en œuvre n'ont pas été une gêne trop lourde pour les riverains. En résumé, quelles améliorations ont été apportées ? (outil de démolition spécifique par exemple, comme une « croqueuse » à béton) et les améliorations sur un plan nuisance sont-elles sensibles compte tenu de l'investissement ?
- Particularités des chantiers de réhabilitation
 - * L'implantation des surfaces de travail (stockage, bungalows...) était-elle optimale ?
 - * Comment « l'envahissement extérieur » a-t-il été ressenti dans le cas d'une opération en zone résidentielle et en milieu occupé ?



Les coûts et bénéfices...

2. BÉNÉFICES ATTENDUS

2.1. Économie d'énergie

S'il est difficile, voire approximatif, d'évaluer les bénéfices attendus par rapport aux techniques de mise en œuvre (en fait, on serait plutôt dans un cas inverse), on peut sensiblement améliorer les consommations liées à certaines énergies.

On peut agir aisément sur les consommations d'eau et d'électricité.

Le « standard » d'un chantier sur ce point est équivalent à celui que l'on pourrait avoir pour un usage domestique, sauf que les quantités sont a priori plus importantes et donc les réductions de coût envisageables aussi.

Sur un chantier, l'utilisation de l'eau concerne d'une part les installations sanitaires :

Sur ce point, il faut d'une part mettre en place des systèmes récents et fiables, comme on le ferait pour une habitation.

D'autre part, il s'agit d'une utilisation professionnelle incluant surtout le nettoyage.

Pour limiter les consommations, un système de recyclage, comme déjà évoqué, est envisageable.

D'autres « actions » peuvent être des générateurs de consommations intempestives, comme par exemple rajouter de l'eau dans le béton pour augmenter la fluidité, mais cela est un point qui ne rentre pas dans les objectifs de ce cours.

En ce qui concerne l'électricité, il faut dans un premier temps adapter les besoins du chantier au plus juste.

Pour d'autres points, cela est de la logique du geste quotidien, comme dans un bureau.

Si l'on est amené, par exemple, dans le cas d'une opération importante nécessitant une installation de type base-vie en rapport, pourquoi ne pas envisager un système de zonage par surface, permettant soit d'allumer que quelques zones de travail, mais aussi de les contrôler pour une extinction systématique ?

Ceci peut bien sûr concerner les installations de chauffage.

Il faut aussi réfléchir aux différentes sources d'énergie applicables sur un chantier, même de manière provisoire.

On aura bien sûr intérêt à limiter les consommations de carburant, ce qui est tout à fait possible si d'une part on privilégie les installations électriques, mais aussi on étudie la possibilité d'utiliser des réseaux urbains comme celui de l'air comprimé.

Le conducteur de travaux aura donc intérêt en phase de préparation à se renseigner sur les possibilités existantes en fonction de la localité.



Des exemples d'application...

1. CADRE (DESCRIPTION DE L'OPÉRATION) ET CONTRAINTES

Dans le cadre d'une démarche dite de « qualité environnementale », le maître d'ouvrage a décidé de mettre en place des moyens permettant d'obtenir la certification « habitat et environnement ». Il a donc fait appel à un manager environnemental, donc à une entreprise spécialisée ayant des compétences reconnues pour assurer un suivi externe.

Dans les grandes lignes, les actions à mener sont les suivantes :

- Assister le maître d'ouvrage en phase de préparation de chantier en proposant des solutions adaptées à l'opération (voir descriptif succinct plus bas) ;
- Mettre en application les solutions retenues en phase de réalisation ;
- S'assurer que les dispositions sont correctement appliquées par le biais de dispositifs de contrôle ;
- Rendre compte régulièrement au maître d'ouvrage de l'avancement des travaux et de la validité des mesures mises en œuvre ;
- Établir un bilan de chantier en fin d'opération.

Il s'agit ici d'une opération d'importance moyenne à usage de résidence comprenant 2 bâtiments R+5 et R+6 avec un niveau de sous-sol.

Il n'y a pas ici de difficultés particulières quant à la réalisation de la structure du bâtiment.

1.1. Détail des prestations du manager environnemental



Veillez vous référer au document « 3. Exemple charte chantier propre » que vous trouverez sur votre espace-élève

En phase de préparation de chantier, il doit organiser une première réunion permettant de présenter l'ensemble des acteurs concernés, leurs rôles ainsi que le cadre du suivi.

Pour cela, avec l'ensemble des entreprises, le manager analyse les impacts sur un plan environnemental suivant les étapes de la réalisation, les nuisances qui en découlent et les solutions retenues pour limiter ces dernières.

Il assiste le maître d'œuvre dans le choix des entreprises concernant leurs capacités à agir dans le cadre d'une démarche environnementale, mais aussi sur les améliorations à apporter au plan d'installation de chantier dans ce cadre.

Il se charge de la rédaction d'une charte qui prend en compte l'ensemble des dispositions prises en amont.



La démarche QSE...

1. DÉFINITION ET OBJECTIFS

Qualité et productivité sont deux termes comprenant des actions communes.

La sécurité est liée à toute activité de production.

Une politique environnementale implique de mettre en commun des moyens dans des domaines qui, pour un non-initié, semblent bien différents, mais qui sont en fait reliés dans le cadre d'une activité de type BTP.

Ces quelques lignes expliquent sommairement que mettre en place une démarche QSE dans une entreprise est logique et est devenu par ailleurs essentiel quant à la vie de tous les jours sur les chantiers compte-tenu de l'évolution de la réglementation, de la demande des maîtres d'ouvrage et d'autres intervenants de l'acte de construire.

L'objectif initial est la sensibilisation des personnes ayant un lien direct ou non avec le chantier : en résumé du PDG au manœuvre.

Tout le monde est concerné !

Pour cela, il faut comprendre, s'approprier les points clés, savoir appliquer et l'expliquer. Il faut donc en particulier que l'environnement soit considéré comme faisant partie intégrante de la politique de l'entreprise.

Le conducteur de travaux, ou bien le responsable spécifique, devra expliquer aux compagnons la politique environnementale de l'entreprise et les conséquences concrètes pour le chantier (tri sélectif...).

La campagne « Sécurité » devra également inclure les aspects environnementaux (attention à la manutention des produits...).

De ce fait, l'établissement d'un guide spécifique reste d'une grande utilité.

On pourra y retrouver les points suivants, en fonction du choix des responsables :

- Textes réglementaires ;
- Bruit ;
- Les produits utilisés (huile de coffrage...) ;
- Matériel spécifique (exemple : bac de récupération) ;
- Gestion de la consommation en eau et en énergie ;
- Tri des déchets ;
- Poussière ;
- Palissade ;
- Installation de chantier ;
- Pack signalétique.

D'autre part, la désignation d'un responsable QSE permettra de vérifier que les objectifs fixés en amont sont atteints, ou bien de définir les moyens complémentaires à mettre en œuvre si ce n'est pas le cas (même partiellement).